

Chantraine lance sa billetterie électronique

Restauration scolaire-garderie-étude

A partir du 15/08

A partir du 15/08, parents, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants, afin de garantir leur accès au restaurant scolaire, garderie, étude, etc.... Depuis votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur, vous pouvez créer votre espace, votre compte, commander et réserver la prestation désirée. Pour toutes les personnes ne possédant pas de moyen de connexion sur internet, passez à la mairie principale aux heures d'ouverture.

1

Recherchez le site.



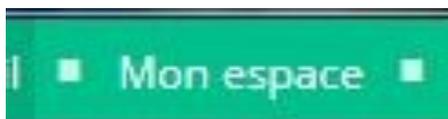
2

Allez sur le site.



3

Onglet « Mon espace ».



4

Inscription.

PAS ENCORE DE COMPTE ?

Si vous ne disposez pas encore de compte, vous pouvez directement vous inscrire en ligne et profiter des services de votre ville.

M'inscrire

5

Se connecter.

Une fois votre inscription faite, vous devrez la valider via un mail qui vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez renseigné. Une fois votre compte validé, la mairie va vérifier vos informations, et valider votre compte à son tour. Ensuite, vous pourrez vous connecter sur « mon espace » avec votre adresse mail et mot de passe.

SE CONNECTER À SON COMPTE

Afin d'accéder à votre espace privé, veuillez saisir vos identifiants de connexion

Votre adresse e-mail

Email

Mot de passe

Mot de passe

Connexion

Des problèmes de connexion ?

6

Création compte enfant.

Vous devez créer le compte de chacun de vos enfants:

Vous cliquez sur le bouton mes enfants, et vous ajoutez un nouvel enfant.

Bien remplir la fiche et y déposer une photo de bonnes dimensions et lisible afin de reconnaître votre enfant. Si vous n'avez pas de scanner, venez à la mairie.

(Vous pouvez également prendre une photo depuis votre téléphone et l'ajouter directement sur votre ordinateur)

Mon profil Mon compte **Mes enfants** La cantine Les prestations Mes achats Porte-monnaie Mes notifications

MES ENFANTS

AJOUTER VOS ENFANTS POUR VOUS PERMETTRE DE LES INSCRIRE À LA CANTINE, À LA GARDERIE ET À L'ÉTUDE

[Ajouter un nouvel enfant](#)

7

Cantine.

Vous devez inscrire obligatoirement vos enfants

Mairie de Chantraine Accueil Mes justificatifs Besoin d'aide ? Retour au site Se déconnecter

Mon profil Mon compte Mes enfants **La cantine** Les prestations Mes achats Porte-monnaie Mes notifications

LA CANTINE

INSCRIVEZ VOS ENFANTS À LA CANTINE

VOUS N'AVEZ AJOUTÉ AUCUN ENFANT

Vous devez ajouter vos enfants avant de planifier la cantine. Cliquez-ici pour accéder.

Accueil Plan du site Nous contacter Haut de page

8

Inscription cantine.

Vous devez réserver la cantine, à l'année, à la semaine ou à la journée. La photo de votre enfant sera affichée sur le jour de présence, vous pouvez le désinscrire en cliquant sur la photo.

Attention les réservations sont prises en compte 48h avant le repas, bien justifier les absences en cas de maladie par un certificat médical. Ne pas oublier de désactiver les réservations en cas d'absences prolongées

9

Créditez votre compte.

Pour créditer son compte:

Vous allez dans le bouton porte-monnaie, choisir le mode de règlement carte bancaire, chèque et virement.

Vous pourrez interroger votre compte qui doit toujours être crédité, à partir de 30 € vous serez relancer par mail et sms.

Tous les **comptes négatifs** seront immédiatement rappelés par le service comptable de la mairie et si non règlement directement transmis au **contentieux du trésor public.**